

LES FAMILLES PARISIENNES

865 000 Parisiens, soit 41 % de la population, vivent en famille

Paris accueille 244 000 familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans en 1999. Elles représentent 22 % des ménages parisiens. En comptant les parents et les enfants, ce sont 865 000 parisiens, soit 41 % de la population, qui vivent en famille à Paris.

La présence des familles est moins forte à Paris qu'au niveau régional ou national car c'est le propre des centres d'agglomération de concentrer une forte proportion d'étudiants, de jeunes actifs et de personnes âgées, alors que les familles sont plus largement accueillies dans les secteurs périphériques. A Toulouse par exemple, dont les limites sont comme pour Paris celles d'un centre dense, la proportion de familles est la même qu'à Paris.

Une hémorragie enrayée

Tout au long de la deuxième moitié du xx^e siècle, les familles ont subi de plein fouet la dépopulation. La capitale a perdu 700 000 habitants de 1954 à 1999 dont 165 000 étaient des enfants de moins de 15 ans (24 %). Entre les recensements de

1990 et de 1999, la dépopulation s'est ralentie mais Paris a encore perdu 14 000 familles en 9 ans soit 1 500 par an.

Ces dernières années, une stabilisation voire une légère hausse du nombre de familles semble se dessiner. Il faudra attendre la publication des résultats du recensement rénové en 2008 pour en avoir la certitude mais, d'ores et déjà, on note une nette reprise de la natalité depuis 2000, une légère hausse des effectifs scolaires de 2002 à 2005 ainsi qu'une augmentation de la population totale entre 1999 et 2004 (+19 000 habitants).

Un profil spécifique

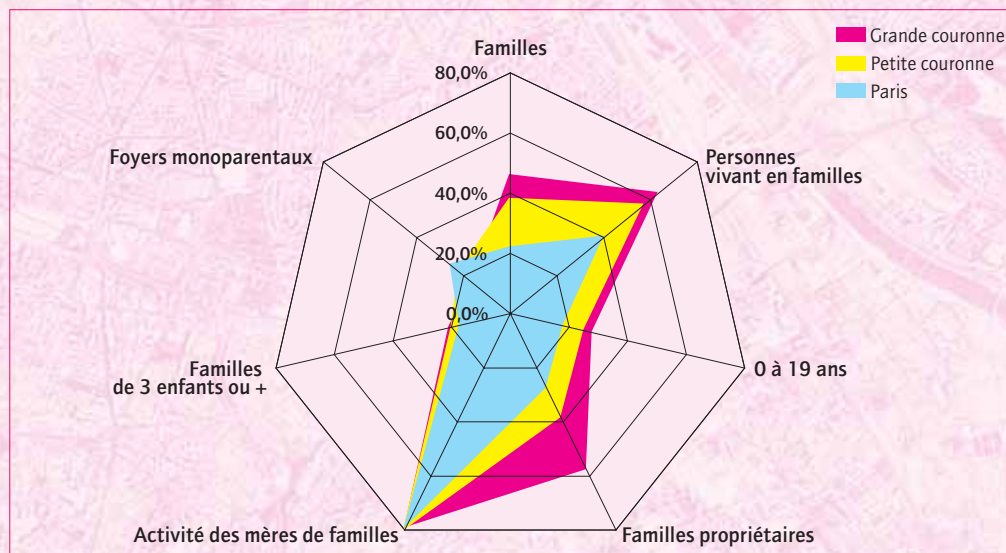
Une forte natalité mais une fécondité modérée

La natalité est plus forte à Paris qu'au niveau national. Ainsi en 2004, le taux brut de natalité est de 14,8 naissances pour mille habitants contre 13,2 pour mille au niveau national. La forte natalité de Paris s'explique par le poids des 20-39 ans dans la population, ces âges étant ceux de plus forte

Définition :

La famille est définie ici comme un groupe d'au moins deux personnes vivant dans le même logement, comprenant au moins un adulte et au moins un enfant de moins de 25 ans ayant un lien de filiation avec l'un des adultes du logement.

N.B. : Cette définition diffère de celle de l'Insee qui englobe parmi les familles les couples sans enfants, mariés ou non.



Source : Insee, recensement de la population, 1999 (sondage au 1/20^e)

Principales caractéristiques des familles.

	Paris	Petite couronne**	Grande couronne**	IDF	Nice	Marseille	Toulouse	Lyon	France
Part des familles* dans les ménages	22,0%	38,0%	45,9%	37,1%	26,6%	32,1%	22,5%	25,8%	36,1%
Part des personnes vivant en familles	40,7%	57,3%	63,7%	56,9%	44,4%	50,4%	39,8%	45,2%	54,9%
Taille moyenne des ménages	1,87	2,40	2,68	2,38	2,03	2,24	1,88	2,00	2,40
Part des familles propriétaires	27,8%	38,8%	58,2%	46,5%	39,6%	40,9%	37,6%	36,0%	56,2%
Part des familles locataires HLM	24,9%	36,2%	24,5%	28,9%	16,7%	25,6%	24,5%	26,8%	19,7%
Part des familles locataires secteur privé	38,6%	20,6%	13,5%	19,8%	37,5%	28,9%	33,1%	33,7%	19,9%
Activité mères de familles	80,0%	80,6%	79,6%	80,1%	74,7%	74,5%	80,9%	78,5%	76,8%
Part des foyers monoparentaux	25,6%	22,0%	16,3%	19,8%	28,8%	28,7%	28,9%	24,7%	17,4%
Part des familles de 1 enfant	49,8%	44,1%	39,8%	42,9%	49,5%	46,3%	52,0%	45,0%	42,1%
Part des familles de 2 enfants	33,2%	36,2%	39,2%	37,2%	35,3%	34,3%	33,3%	35,9%	37,9%
Part des familles de 3 enfants ou plus	17,1%	19,7%	20,9%	19,9%	15,2%	19,4%	14,8%	19,1%	20,1%

Source : Insee, recensement de la population, 1999 (sondage au 1/20^e)

* Ménages composés d'au moins un adulte et d'au moins une autre personne de moins de 25 ans ayant un lien de filiation avec cet adulte et résidant de façon principale ou temporaire avec lui.

** Petite couronne : départements 92, 93, 94

Grande couronne : départements 77, 78, 91, 95

fécondité. Les 20-39 ans représentent en effet 36 % de la population parisienne contre 28 % de la population française. Si la natalité est forte, la fécondité des parisiennes est en revanche assez faible. L'indicateur conjoncturel de fécondité ¹ est de 1,60 à Paris contre 1,95 en Ile-de-France et 1,87 en France (Insee, 2003). L'écart s'explique en particulier par la forte proportion de personnes seules dans le groupe des 20-39 ans à Paris.

77 % de parents bi-actifs

Paris se caractérise par une forte proportion de parents bi-actifs ², du fait d'un taux d'activité élevé des mères de familles. Les mères ayant un enfant sont actives à 84 %. Celles ayant deux enfants le sont à 82 % et celles qui en ont trois ou plus à 64 %. Ces taux d'activité sont supérieurs à ceux observés en France et comparables à ceux de la région.

Des familles plutôt petites

Les familles parisiennes se singularisent par un nombre peu élevé d'enfants. Elles comprennent 1,75 enfants en moyenne contre 1,87 en Ile-de-France et 1,86 en France. A elles seules, les familles ayant un seul enfant sont majoritaires dans la capitale (50 %) ce qui n'est pas le cas en Ile-de-France (43 %) ni en France (42 %). En revanche, les familles ayant deux enfants sont assez peu présentes à Paris (33 % des familles) de même que celles de trois enfants et plus (17 % des familles).

Des disparités de revenus

En termes de revenus, les disparités sont importantes entre les familles parisiennes. Si la capitale accueille une majorité de familles à revenus moyens, elle réserve une place importante aux familles aisées et aux familles pauvres, particulièrement dans certains quartiers. D'après le fichier des impôts ³, le quart des familles les plus riches déclarent un revenu annuel supérieur à 60 500 euros ⁴. Ces familles résident majoritairement dans les arrondissements de l'ouest et du centre (6^e, 7^e, 8^e, 16^e). A l'autre extrémité, 25 % des familles déclarent moins de 13 500 euros annuels.

Une forte proportion de foyers monoparentaux

Autre spécificité de la capitale : la forte proportion de familles séparées. On compte parmi les familles parisiennes 26 % de foyers monoparentaux (foyers formés d'un parent seul vivant avec au moins un enfant de moins de 25 ans) contre 17 % en France. Pour ces familles, l'offre de services que propose la capitale en termes de transports publics, d'équipements d'accueil pour les jeunes enfants, de logement social et d'aides socio-éducatives, joue un rôle dans leur maintien à Paris.

Parmi les plus modestes, 16 % des familles vivent sous le seuil des « bas revenus » à Paris ⁵. La pauvreté est surtout répandue parmi les foyers monoparentaux (33 % d'entre eux ont un bas revenu) et parmi les familles de trois enfants et plus (21 % ont un bas revenu). Les plus fortes proportions de familles pauvres sont observées dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements (29 %, 28 % et 23 % des familles en 2004), suivis des 10^e et 11^e arrondissements (20 % et 19 %).

1 – L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

2 – les deux parents (ou le parent d'un foyer monoparental) sont actifs

3 – Source : DGI 2004

4 – Revenus déclarés avant abattement et hors prestations sociales

5 – soit 735 € par mois par unité de consommation. Cela représente 1 500 € par mois pour une mère ou un père seul (e) ayant deux jeunes enfants, ou encore 1 100 € par mois pour une mère seule avec un enfant de plus de 14 ans.

Source : CAF de Paris 2004

Une majorité de locataires

Si les familles françaises sont en majorité propriétaires de leur résidence principale (56 % en 1999), ce n'est pas le cas des familles parisiennes : seulement 28 % d'entre elles sont propriétaires. En effet les familles parisiennes sont le plus souvent locataires de leur résidence principale (63 %), soit dans le parc privé (38 %), soit dans le parc de logements sociaux (25 %).

Un processus de formation lié aux migrations

Les migrations résidentielles jouent un rôle majeur dans le processus qui conduit les jeunes couples à se former dans Paris pour ensuite quitter la capitale lorsque la famille s'agrandit. Paris fonctionne à la façon d'un cœur qui attire les jeunes et fait refluer une partie des familles constituées.

La capitale enregistre ainsi chaque année un excédent migratoire de 20 000 jeunes dans la tranche des 20-29 ans. Venus de Province (60 %) ou de l'Île-de-France (40 %), ils arrivent généralement seuls pour terminer leurs études ou exercer un premier emploi. Une fois installés, ils sont nombreux à constituer des couples qui sont l'amorce des futures familles parisiennes.

En sens inverse, les familles constituées sont nombreuses à quitter la capitale. Un déficit migratoire de 14 000 personnes par an apparaît dans la tranche des 0-19 ans et de 6 000 personnes par an dans celle des 30-39 ans, soit un déficit total de 20 000 personnes par an pour l'ensemble de ces tranches d'âge à forte composante familiale. Les départs se font à 60 % vers les autres départements de l'Île-de-France et à 40 % vers la Province.

La contrainte du logement limite le nombre de familles

Paris ne manque pas d'atouts pour les familles : un marché de l'emploi de premier ordre, des facilités de transports, un important dispositif pour l'accueil de la petite enfance, des ressources éducatives, des attraits culturels et urbains... Mais ces avantages sont en partie contrebalancés par les difficultés de logement. C'est d'abord la taille des logements parisiens qui apparaît peu propice à l'accueil des familles avec enfants. Les appartements de trois pièces ou plus ne représentent que 44 % du parc de logements à Paris au lieu de 68 % en Île-de-France et 81 % en France métropolitaine.

La contrainte est également financière. Le prix d'un appartement parisien de 90 m² atteint en moyenne 480 000 euros⁶ en 2006, soit deux fois le prix d'une maison individuelle de mêmes dimensions située à une trentaine de kilomètres. De même, le loyer d'un appartement est en moyenne deux fois plus élevé à Paris qu'en grande banlieue ou qu'en Province.

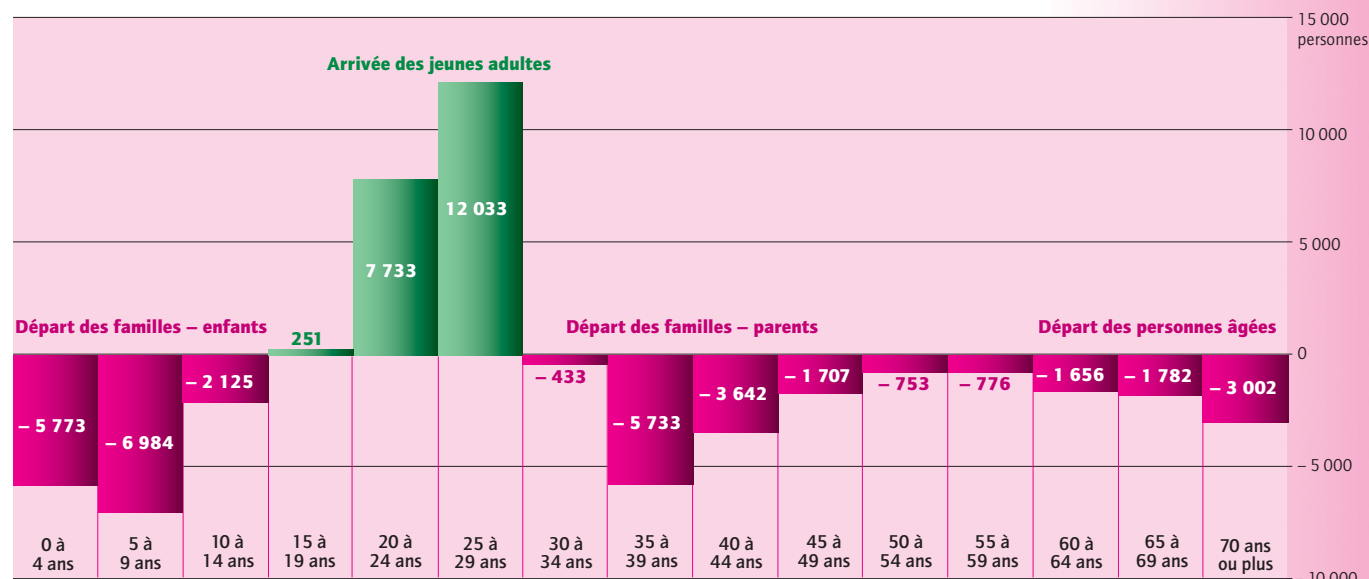
La rareté des grands logements, combinée à leur prix élevé, conduit une partie des familles parisiennes à se loger trop à l'étroit. Elles sont ainsi 26 700, soit 11 % des familles, à disposer de moins d'une demi-pièce par personne (exemple : couple avec un enfant dans un studio).

Une partie des familles à bas revenus trouvent, grâce au logement social, le moyen de se maintenir dans Paris. D'autres se logent au prix d'un taux d'effort élevé ou bien en rognant sur les mètres carrés nécessaires. D'autres enfin recherchent hors de la capitale, en banlieue le plus souvent, des conditions de logement plus adaptées à leurs besoins et à leurs moyens.

6 – le prix moyen des appartements anciens s'établit à 5 352 euros le m² à Paris au 1^{er} trimestre 2006.

Source : Chambre des notaires.

Résultats des échanges migratoires entre Paris et le reste du territoire métropolitain, par tranches d'âges, entre 1990 et 1999 (annuel).

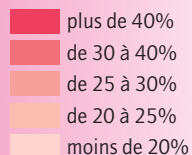


Source : Insee, recensements de la population, 1990 et 1999

Les familles

Coeur d'agglomération

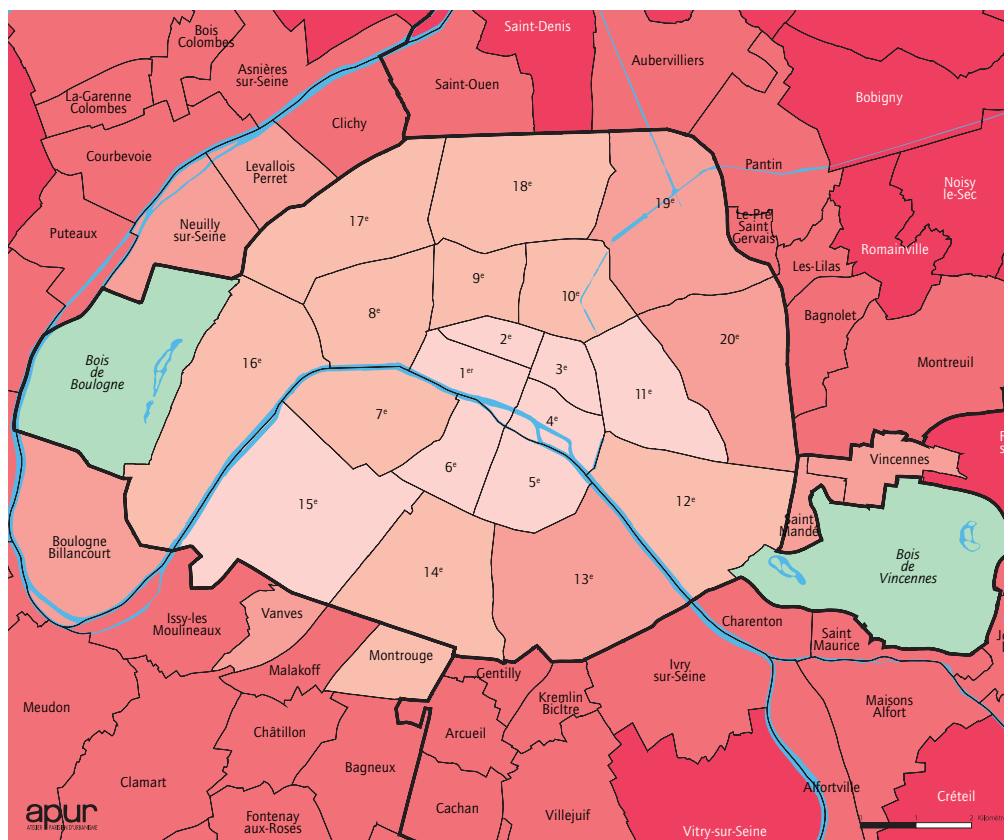
Part des familles comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans dans le total des ménages



Moyenne Paris = 22%

Moyenne Petite Couronne (hors Paris) = 38%

Source: Insee, recensement de la population 1999 (sondage au 1/20^e)



Les conditions de vie dans un cœur d'agglomération ne sont pas toujours très favorables aux familles. Ainsi, l'attraction des familles et leur implantation durable constitue au niveau de la capitale plus qu'ailleurs, un véritable enjeu. La municipalité parisienne a décidé la création d'un observatoire des

familles à Paris pour rassembler les données objectives et publiques sur les familles parisiennes. Actualisé régulièrement, il pourra accompagner les élus et les administrations de la ville dans leur action en direction des familles. ■

L'observatoire des familles à Paris a été créé en 2006 à l'initiative de la municipalité afin d'éclairer les actions à mener pour une meilleure réponse aux besoins et aux attentes des familles parisiennes. Au sein de la Ville de Paris, c'est la Direction des familles et de la petite enfance (DFPE) qui anime et coordonne l'ensemble des travaux.

Ses objectifs sont de mieux connaître les familles parisiennes et leurs caractéristiques selon les arrondissements; de comprendre leurs évolutions dans le temps; d'analyser les usages différenciés que les familles font des services et des équipements.

Il fonctionne comme une structure partenariale à laquelle participent la Préfecture de Paris, la Caisse d'allocations familiales, la Direction régionale de l'Insee, l'IAURIF et le Rectorat de Paris. L'Atelier parisien d'urbanisme est chargé de sa mise en œuvre opérationnelle.

Une base de donnée a été créée. Elle s'organise en six grandes thématiques: démographie; revenus et caractéristiques socio-économiques; logement; accueil de la petite enfance et scolarité; loisirs et vacances; action sociale et accompagnement parental.

L'observatoire des familles bénéficie du concours d'un expert scientifique, M. Guy Desplanques, chef du département « Démographie » de l'Insee.

L'Apur, l'agence d'urbanisme de Paris, est une association entre la Ville de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, régie par la loi de 1901. Président du conseil d'administration: Jean-Pierre Caffet, adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme et de l'architecture.

Directeur de la publication: Jean-Baptiste Vaquin. Étude, rédaction et conception: Lucie Crotat, Audry Jean-Marie, Émilie Moreau, Sandra Roger.

Contact et vente: APUR/Communication/Service diffusion. 17, boulevard Morland 75004 Paris. Téléphone: 01 42 71 28 14. Prix: 2 €